

Intervention de Marie Claude Machon Honoré, Présidente de la Conférence Internationale des ONG à la 40ème Conférence générale - 18 novembre 2019

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Les ONG partenaires officielles que je représente sont l'ADN de l'UNESCO car, dès sa création, les Etats membres les ont associées pour bénéficier de leurs expertises pluridisciplinaires. C'est vous, Etats membres, qui leur avez donné leur statut d'observateurs à l'UNESCO.

Nous, ONG représentons l'expression des peuples comme vous à l'UNESCO et sommes à vos côtés. Les ONG sont incontournables, à la fois pour « alerter l'UNESCO et nourrir sa réflexion" selon les mots de la Directrice Générale.

La dernière Conférence Internationale des ONG a appelé à un partenariat renforcé et a invité le Comité de Liaison à réfléchir à de nouvelles opportunités d'interaction et de dialogue pour une coopération plus efficace avec les États membres et l'UNESCO. Plusieurs pistes pour des nouvelles modalités de dialogue ont été émises dans un document transmis au Secrétariat.

Les travaux du groupe de réflexion ont également porté sur l'organisation des forums afin de faciliter les interactions entre ONG et Etats membres, Commissions nationales et bureaux hors sièges.

Les 16 et 17 décembre prochains au siège de l'UNESCO se tiendra le 11ème forum international des ONG sur le thème « Défier les inégalités ». Les autres thèmes des forums retenus pour 2020 sont : la Citoyenneté mondiale ; la Science, Technologie, Innovation et l'Entreprenariat au service de l'Agenda 2030, et le Patrimoine Culturel.

Les ONG organiseront deux évènements pour célébrer la journée internationale de la PAIX et celle de la Fille, en lien avec nos priorités transversales communes que sont la jeunesse et l'égalité de genre.

Nous souhaitons, mettre en oeuvre, selon les recommandations du 207ème Conseil Exécutif, le renforcement du dialogue collectif entre les Etats membres et les ONG par des débats thématiques pertinents dans le cadre du Comité PNG et en renforçant la participation des Etats membres à la prochaine CIONG et lors de nos forums.

Par ailleurs, rappelez-vous que les directives sont destinées à faire des ONG, des partenaires officielles pour l'élaboration des programmes de l'UNESCO. Il s'agit d'établir une véritable culture du partenariat.

La réussite de la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO, et plus généralement de l'Agenda 2030, sont des défis que nous devons relever ensemble, et avec les jeunes générations, pour faire face aux crises humanitaires actuelles qui menacent les populations, comme nos ONG le constatent sur le terrain.

C'est pourquoi les ONG, conscientes de leurs droits et devoirs, sont engagées pour une collaboration plus étroite et efficace pour la réussite de la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO et celle des ODD.

Nous vous appelons, ici, à la Conférence Générale, où vous prenez les décisions pour le biennium suivant, à donner un nouvel élan à notre partenariat pour mettre au cœur des politiques gouvernementales et des actions auprès des communautés, les valeurs de l'UNESCO, conditions d'édification d'un développement et d'une paix durables pour tous et pour toutes.